

Agde, 13 Novembre 2024

**COMITE DE QUARTIER « CAP EST »  
MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024**

**VIE QUOTIDIENNE**

**TRAVAUX D'ENTRETIEN, PROPRETE ET AUTRES**

1/ Sécurité et propreté – dépôts sauvages, la zone à proximité de la zone technique quai des Phéniciens et de la rue des Sergents mérite de disposer d'une caméra de surveillance, sera-t-elle bientôt installée ?

**Réponse :**

Comme il a déjà été dit, la pose d'une caméra à l'endroit souhaité n'est pas à l'ordre du jour; nous établissons des priorités en concertation avec la police nationale et les référents sureté de la préfecture; la pose d'une caméra nécessite certains critères comme des faits de troubles à l'ordre public ou de crimes et délits.

2/ Les propriétaires de la résidence de la Mer se plaignent du désordre occasionné par l'absence de panneau d'interdiction de stationner et de marquage au bord du trottoir (bande jaune) . Une demande a été faite pour refixer le cône devant l'escalier d'accès aux bâtiments empêchant les véhicules de stationner. L'élargissement de ce rond-point est nécessaire, qu'en est-il ?

**Réponse :**

Une bande jaune sera mise en place.

De plus il y a un projet d'aménagement de cet espace en liaison avec le chemin du front de mer et la promenade des falaises.

3/ Sécurité de fonctionnement des réseaux d'évacuation : l'automne est là, les feuilles mortes d'arbres aussi. Quelle est la fréquence de nettoyage des regards et des portions de réseaux d'eau pluviale.

**Réponse :**

Deux fois par an des campagnes de nettoyage sont faites. À cela s'ajoute des interventions à la demande.

4/ L'espace privatif situé le long de la résidence le Circé (atelier de la Conque) est nettoyé régulièrement. Les plantations sur le domaine communal séparant l'allée de la Conque et ce domaine privé n'existent quasiment plus. Pour des raisons d'esthétique et de sécurité pour les copropriétaires, il conviendrait de replanter et d'entretenir des végétaux sur le domaine communal et d'entretenir le revêtement de l'allée de la Conque.

**Réponse :**

Une étude est en cours pour la végétalisation des falaises en général. En attente des résultats on procèdera à des remplacements ponctuels sur végétaux morts.

5/Sanitaires, dératisation et désinsectisation : les blattes viennent des égouts et sont marqueuses d'un manque d'hygiène. Les rats prolifèrent dans les résidences sur les quais, et partout ailleurs sur le Cap, quelle est la fréquence de nettoyage des regards et des réseaux municipaux, existe-t-il un programme de dératisation sur le CAP ?

**Réponse :**

Deux campagnes par an sont réalisées. Les syndicats des copropriétés sont au courant. Il y a aussi des interventions à la demande via le numéro vert.

6/Le mât sur la petite plage a un socle qui est vraiment bien rouillé.

**Réponse :**

La demande a été transmise au service des plages. Le nécessaire sera fait.

7/Rue des Deux Frères, qui est en très mauvais état, des ampoules d'éclairage manquent devant le n° 10 et le 14.

**Réponse :**

Il y avait un défaut sur le réseau (incendie dans le pied d'un mât). Afin de maintenir un éclairage dans la rue il a été mis en fonction un point sur deux d'éclairage. L'incident est résolu, tout refonctionne normalement.

8/L'état des routes et des trottoirs mériteraient d'être repris, d'autres ne sont pas bitumés, des lampadaires mal placés gênent la progression des piétons qui sont obligés de marcher sur la route et se mettent en danger.

**Réponse :**

La typologie actuelle du trottoir ne permet pas un déplacement des luminaires. Le projet des trottoirs et de la route est à l'étude. Une première phase des travaux sera réalisée début 2025.

9/La rue des Officiers est en fait une impasse, il faudrait repositionner le panneau existant, en rajouter qui soient visibles, éventuellement renommer cette rue.

**Réponse :**

Il n'y a pas nécessité de renommer cette rue, puisque celle-ci comporte des liaisons avec d'autres voies (rue du Gouverneur et rue du Corps de Garde). Par ailleurs, aucune difficulté de distribution du courrier n'a été soulevée par les services de la Poste.

**CENTRE PORT, PLACE DU GLOBE, MONT SAINT-MARTIN :**

10/Il serait bon de repeindre les bancs blancs qui sont sur les quais en gris.

**Réponse :**

La demande est prise en compte, nous devons voir si c'est réalisable avec la SODEAL.

11/La piste cyclable du parking Malfato le long de l'avenue du Chevalier d'Alphonse est en très mauvais état.

**Réponse :**

La piste a été refaite en 2023.

12/Rue de Chandelles, les trottoirs sont dans un triste état.

**Réponse :**

Une estimation sera réalisée et proposée à l'arbitrage 2025.

13/Des trous énormes gênent l'entrée du parking du Gévaudan.

**Réponse :**

Les travaux seront réalisés dans le cadre du PPI en 2025.

14/Un panneau de signalisation manque à l'entrée du Cap d'Agde.

**Réponse :**

Les panneaux ont été commandés et vont être posés.

15/La chaussée du rond-point Nicolas Fouquet est bosselée par les racines des pins, ceci se prolonge sur le passage qui va vers l'avenue du Chevalier Alphonse et la rue du Trésor Royal. Cela devient dangereux tant pour les voitures que pour les deux roues et piétons.

**Réponse :**

Les travaux seront réalisés dans le cadre du PPI en 2025.

16/Les nids de poule, sur le trottoir, devant la résidence le Pharo pourraient être réparés.

**Réponse :**

Une intervention sera programmée prochainement.

17/L'aplanissement du talus, allée des Tamaris, devrait limiter le ravinement qui obstrue l'écoulement d'eau pluviale. Nous avons proposé des plantations et, ou de poser une rangée de blocs de décoration au dessus de l'existant. Quand est-il prévu de réaliser cet aménagement ?

**Réponse :**

Le talus a déjà été repris. L'opération est très coûteuse et peu rentable, une alternative doit être étudiée.

18/L'entretien du toit-terrasse du bâtiment sanitaire dédié aux plaisanciers, situé sur le parking, avenue de la jetée est-il programmé ?

**Réponse :**

Ce local est un ancien sanitaire public qui a été désaffecté. Aujourd'hui, il sert de lieu de stockage pour les pêcheurs de l'avant-port.

Il n'y a pas de travaux prévus sur ce bâtiment pour 2025.

19/La copropriété du Pharo a investi dans un dispositif de caméras pour améliorer sa sécurité et rénove en ce moment la partie visuelle de la passerelle.

La municipalité a prévu le remplacement des grilles par un mur en agglomérés enduits avec une petite ouverture, qu'en est-il ? Le représentant et le syndic se tiennent à votre disposition pour un prochain rendez-vous sur site,

**Réponse :**

Les travaux vont débuter en novembre/décembre 2024. Pas d'ouverture prévue.

20/Préservation du bâti : les travaux d'étanchéité sur la passerelle quai des Phéniciens ont commencé au dessus des locaux de la SODEAL et des agences nautiques, est-il prévu de recouvrir la chappe ciment ?

**Réponse :**

Les finitions se feront en béton.

21/Sécurité et préservation du bâti : la réfection des terrasses situées devant la passerelle est terminée depuis bientôt un an. Des infiltrations importantes dûes aux défaillances structurelles du complexe d'étanchéité de cette passerelle persistent et provoquent des infiltrations d'eau en rez de chaussée des bâtiments. La municipalité devait commander un diagnostic , qu'en est-il ?

**Réponse :**

Le dossier est géré avec les propriétaires.

La solution a été trouvée, les réparations sont programmées avec la Solatrag et la SEM de Béziers.

22/Lieu phare du centre-port, la rénovation des quais de Beaupré – Place du Globe et de la Trinquette, les travaux de rénovation sont terminés. Les escaliers avec accès pour personnes à mobilité réduite (obligatoire) seront-ils rénovés ?

**Réponse :**

L'aménagement de ces espaces est à l'étude et inclura des rampes PMR.

23/La réfection des enrobés des trottoirs depuis l'impasse du Cabestan jusqu'au bout de la rue des Sergents, allée des Tamaris et cours des Gentilhommes est-elle programmée ?

**Réponse :**

Cela n'est pas prévu au programme 2025.

24/Deux poubelles ont été enlevées passages Vauban et Colbert et n'ont jamais été remplacées.

**Réponse :**

Le matériel est commandé. Dès réception les poubelles seront remplacées.

25/Le distributeur de sacs à crottes de chien, passage Vauban n'est jamais alimenté, il faut dire qu'il se trouve en haut d'une pente assez raide d'une centaine de mètres qu'on ne peut joindre qu'à pieds.

**Réponse :**

Le nécessaire a été fait.

**MONT SAINT-LOUP, PINEDE :**

26/Dans le haut de l'avenue de la Vigne, à hauteur de la rue du Carignan, se trouve une bouche d'égout qui mérite une remise en état. Des chutes seront ainsi évitées pour les cyclistes, trottinettes et autres usages.

**Réponse :**

Nous avons repris les 2 grilles problématiques le vendredi 8 novembre.

27/Déjà dénoncé, il existe un problème de stationnement devant le nouvel immeuble du Centre International de Tennis, avenue de la Vigne, les trottoirs sont défoncés, et de l'autre côté de cette artère, les automobilistes se garent entre les platanes en endommageant les grillages de clôture des voisins. Les piétons n'ont pas d'autre alternative que de circuler sur la chaussée et de prendre des risques.

**Réponse :**

L'étude est en cours et l'aménagement est au programme 2025.

28/Entre l'emplacement des points d'apport et l'avenue des Vignes, la chaussée de l'avenue de la Méditerranée est défoncée.

**Réponse :**

Des reprises de voirie seront réalisées mais sont contraintes par la présence d'arbres générateurs de désordres dans les espaces privés.

29/Certains des potelets jadis blancs qui séparent piétons et automobiles, avenue de la Méditerranée ont disparu.

**Réponse :**

Les potelets seront remplacés.

**MÔLE, LA CLAPE, FLÂNERIE :**

30/Il serait bon d'implanter des toilettes à proximité de la plage de la Roquille , là où elles manquent encore.

**Réponse :**

La plage est déjà équipée.

31/La place du Môle est de l'avis du plus grand nombre une réussite. Il serait bien d'apporter une touche complémentaire en rénovant le mur séparant la jetée en bois de la plage. Comme cela a été fait sur la falaise dans le cadre d'un chantier d'insertion.

**Réponse :**

La proposition est intéressante et sera étudiée.

32/Avant le Covid et les problèmes d'approvisionnement alors posés, il était prévu d'installer des racks à vélos au bas de la rue de la Garnison en face du parking des Indes Galantes afin d'éviter que la barrière 5 rangs inox soit transformée en râteliers et souffre du poids des cycles, voire de motos.

Ce qui a été réalisé à la Roquille peut servir d'exemple. Certes, tout à un prix mais le coût de 2 ou 3 racks n'est pas excessif.

**Réponse :**

La pose des racks sera faite avant la saison.

33/Près de Arènes, un bloc de béton gît là depuis plus de vingt ans . Ne peut-on l'enlever?

**Réponse :**

Madame GEOFFROY reviendra vers les services pour donner l'adresse exacte nécessaire pour répondre à cette demande.

**VIEUX PORT, FALAISES, ÎLES DES PÊCHEURS :**

34/Le chemin du front de mer présente un sol dégradé. Des trous voire de petites dolines parsèment le parcours et gênent les promeneurs, poussettes, fauteuils, mais les VTT aiment bien !

**Réponse :**

Ce chemin doit rester naturel et n'a pas vocation à être carrossé. Nous serons vigilants à son état.

35/Par ailleurs et comme acté à maintes reprises, serait-il possible de poser quelques blocs de basalte le long du chemin du front de mer (en dessous du fortin) en prolongement de ceux déjà en place allée de la Conque, devant la résidence du même nom, afin que les véhicules de Nicollin, du CTM, de l'agglomération et autres entreprises respectent les espaces verts.

**Réponse :**

Nous ne prévoyons pas de poser de blocs.

36/Très franchement, depuis des lustres, nous demandons qu'il soit posé un banc en plastique recyclé, afin que celui en place très apprécié dispose mais insuffisant dispose d'un renfort.

**Réponse :**

Une étude sera faite pour la mise en place d'un second banc.

37/En ce qui concerne la restructuration du parc de la Conque, pourrions-nous disposer des études en cours ? M. le Maire a souligné sa volonté d'impliquer davantage les comités de quartier, c'est là une bonne occasion de faire en sorte qu'un membre du comité Cap-est y soit associé comme auditeur. Ainsi qu'aux réunions des travaux préparatoires du schéma directeur.

La restructuration à terme de cet espace dit « remarquable » ne devrait pas générer le report d'année en année d'opérations ce qui relève du simple entretien.

Par exemple, le désherbage et l'enlèvement de terre et gravillons du pied du muret de la Grande Conque avant même la pose de la barrière.

**Réponse :**

L'étude est en cours. Le diagnostic et les orientations ont été réalisés. Les documents sont consultables en Mairie. Le report des aménagements est nécessaire par l'enjeu patrimonial du site et des avis indispensables attendus par les ABF. De plus, le coût n'est pas encore validé, mais ne relève pas d'un simple entretien.

38/Pour revenir à la fameuse barrière inox, mai dernier, nous avons espéré voir les engagements être mis en œuvre. Bien que non naïfs, nous avons été déçus car 2 parties manquent encore.

Il serait bon que la DGAS veuille bien initier sur le site, une réunion des parties prenantes afin de tenir compte de la configuration de terrain et de déterminer le planning des

travaux.

**Réponse :**

Le matériel est en stock et la mise en place sera effectuée rapidement.

39/Un projet de nouvelles poubelles avait été prévu chemin du front de mer, où en sommes-nous ?

**Réponse :**

Les nouvelles poubelles ont été mises en place sur tout le secteur de l'avant port à la Roquille.

**VILLAGE NATURISTE :**

40/L'entrée du village naturiste est soutenue par des étais depuis plusieurs mois, aujourd'hui, ce portillon est ouvert en permanence, même la nuit, car les vibrations de ce dernier entraîneraient la chute de l'ensemble de la construction, il est donc très urgent de remédier à ce danger.

**Réponse :**

Une intervention sera réalisée.

41/Impasse de Saisan, un mur menace de s'effondrer.

**Réponse :**

La mise en sécurité va être faite très rapidement en attendant l'intervention.

42/Ganivelles, il est urgent de les remplacer sur la plage de port Ambonne car la mer attaque les dunes.

**Réponse :**

Les ganivelles abimées ont été enlevées et une étude est en cours pour mettre en place un autre système.

43/Sur la promenade du bord de mer, à cause de tous les véhicules qui y circulent et stationnent, le respect des dunes et des clôtures devient inexistant. La réponse concernant « la promenade » longeant le front de mer, consistant à dire qu'il est impossible de bloquer l'accès car il y a les postes secours et l'installation des concessions de plage, ainsi que les véhicules livrant ces commerces ne correspond pas à la réalité du terrain. En effet, il existe un accès direct pour les concessions de plage et la livraison des commerces. Pour les postes de secours uniquement durant la saison, les agents doivent disposer des clefs des cadenas des portillons. Actuellement, c'est une voie d'accès libre à tous les véhicules.

**Réponse :**

Une barrière et une borne hydraulique sont en place de chaque côté. La police municipale sera informée.

44/S'ajoute à cela, la nécessité d'installer plus de distributeurs de sacs pour déjections canines, de poubelles, de racks à vélos et enfin d'améliorer et de finir la piste cyclable.

**Réponse :**

La piste cyclable est déjà existante dans sa globalité. Son prolongement n'est pas envisageable. Une amélioration sera étudiée.

De plus le long de la promenade on trouve déjà 3 distributeurs de sacs pour déjections canines, 5 poubelles. La pose de nouveaux racks sera étudiée.

45/Depuis 5 ans, nous revenons sur l'accès des handicapés qui doit être étendu à de handicaps multiples, avec un équipement similaire à celui réalisé plage de la Roquille. Vous nous avez répondu qu'il n'était pas envisagé de mettre d'autres équipements que le fauteuil « Tiralo » équipant déjà le poste de secours. Pensez-vous revoir votre position cette année, et investir dans des équipements similaire ?

**Réponse :**

Seule la mise à disposition de tiralo sur la plage d'Ambonne sera réalisée.

46/Quel est le bilan de fréquentation du village naturiste pour la saison 2024 ?

**Réponse :**

Cette réponse sera apportée en cours de réunion si d'ici là nous aurons pris connaissance du bilan.

47/Le calendrier des travaux du boulevard des matelots est décidé un aménagement style jardinière sur le rond-point provisoire avenue de la Joliette, devant la Pilouterie. Quelles sont les dates de réalisation ?

**Réponse :**

Nous ne pouvons pas encore vous communiquer de date de programmation.

48/Existe-t-il un service qui contrôle l'obligation pour les surfaces publiques investies par les commerçants que leurs eaux usées ne se déversent pas dans le port ou sur la plage ?

**Réponse :**

C'est le service eau et assainissement de la CAHM qui gère le contrôle.

Le village est doté de réseaux pour les eaux usées.

49/Le nouveau plan d'accès au village, compte-tenu du chantier actuel a imposé une étude et des travaux programmés sur 2025/26 ? Cette étude a dû être réalisée, pouvez-vous nous en donner les conclusions ?

**Réponse :**

Pas de nouveau plan d'accès, juste des améliorations au droit du bâtiment VIBES.

Les études ne sont pas totalement terminées.

**POLICE MUNICIPALE :**

50/Nous avons pu constater un relâchement vestimentaire, cet été, sur le port. De nombreux jeunes déambulaient torse nu ou simplement en maillot de bain, de jour, comme de nuit sur le quai Jean Miquel. Les policiers municipaux qui patrouillaient en ont interpellé certains, sans les verbaliser, car au regard de leur tenue, ils n'avaient pas sur eux de pièce d'identité.

**Réponse :**

Nous avons pu cet été organiser de nombreux contrôles sur les quais, visant à la fois la tenue vestimentaire et la présence de 2 roues, en partenariat avec la police nationale qui a la possibilité de vérifier les identités directement via un fichier; dans ces

conditions, la police municipale a verbalisé 157 personnes ce qui est un record. En l'absence de la police nationale, il faudrait que pour chaque personne en infraction non détentrice de sa CNI, l'équipage stoppe sa présence sur le quai, la conduise au commissariat d'Agde, fasse la procédure écrite, reconduise la personne sur le quai; le temps estimé est donc de 1H30; il est malheureusement préférable de faire partir la personne concernée pour pouvoir maintenir la patrouille sur le quai. Le jour où la police municipale aura le droit d'accès au fichier, les résultats dans ce domaine seront bien meilleurs.

51/L'utilisation des vélos et autres trottinettes sur les quais est aussi un gros problème, les utilisateurs ne respectant pas l'obligation de mettre pied à terre dans ces espaces. Il serait donc bon de mettre les panneaux d'interdiction pour ces vélos et torses nus, à l'entrée de la place Racine (quai Di Domenico) et non pas à l'entrée de la rue de la Hune, côté rue de la Gabelle.

**Réponse :**

De nouveaux panneaux, en nombre conséquent, ont été positionnés au cours de l'été.

52/Les Capagathois pensent que notre ville est globalement propre, mais il faudrait une meilleure organisation et une plus grande sévérité vis à vis des personnes qui jettent emballages ; appareils ménagers et vieux meubles dans la rue.

**Réponse :**

Vous connaissez la difficulté d'identification de ces personnes. Cependant, grâce au renforcement des agents dédiés à la salubrité l'été, et l'apport de la vidéo, des progrès notables ont été constatés dans le domaine de la propreté; 80 personnes ont fait l'objet de procédures cet été.

**SODEAL :**

53/Il faudrait aussi ressouder le grillage de Port Saint-Martin, juste avant le pont qui va à l'île des Loisirs.

**Réponse :**

La SODEAL fera le nécessaire.

**ESPACES VERTS :**

54/Les boulistes de l'allée du Cygne aimeraient beaucoup qu'on leur installe la nouvelle piste et le mobilier urbain promis il y a plus d'une année. Ils sont de plus en plus nombreux et les actuelles installations sont devenues insuffisantes.

**Réponse :**

La Direction des Services des Sports a été informée de cette demande.

55/Des travaux avenue des Cantinières, en direction de rond-point du Bouteillou ont généré l'arrachage ou l'endommagement des plants de pyracanthas, il est nécessaire de les replanter à l'identique.

**Réponse :**

Les dégâts de la rue des Cantinières doivent être repris par l'entreprise qui est intervenue pour le passage des câbles électriques. Le service Domianialité suit ce

dossier, les plantations doivent avoir lieu courant novembre.

56/Des « ailanthes » arbustes invasifs à croissance très rapide commencent à proliférer aux abords de la passerelle Henri Bérail / musée de l'Ephèbe au risque d'étouffer à terme la végétation endémique.

**Réponse :**

Les ailantes seront gérés pour éviter leur prolifération.

57/Mettre l'accent sur l'élagage préventif afin d'éviter tout risque d'accident. Quel est le programme d'intervention ?

**Réponse :**

Le terme "élagage préventif" pour éviter tout risque d'accident est un terme inadapté. Les arbres en général n'ont pas nécessité à être élagué, cela leur provoque des plaies et blessures qui favorisent les entrées de maladies et un affaiblissement de leur structure.

Le patrimoine arboré du Cap en particulier et de l'ensemble de la CAHM en général a fait l'objet d'un inventaire général, chaque arbre est suivi par un contrôle annuel et suivant les constats une intervention est programmée.

58/La revégétalisation du passage Colbert, qui était un des plus beau endroit du Cap devrait être sérieusement envisagée. Les années, le vandalisme et le manque d'entretien en sont venus à bout.

**Réponse :**

Nous avons effectué des plantations de plantes couvre-sol sur le passage Colbert afin de palier à la disparition des pelouses. Un problème de fuite importante sur le réseau d'arrosage en place nous oblige à venir arroser manuellement ce qui freine le bon développement des plantations.

Une intervention sur le réseau d'arrosage sera réalisée prochainement pour palier à ce problème et permettre une bonne reprise de la végétation.

**INCIVILITES :**

59/ Non respect des dispositifs de collectes des ordures ménagères et location de biens en surnombre. Les efforts d'information ne se sont malheureusement pas généralisés. Quels moyens la municipalité pourrait elle mettre à la disposition des conseils syndicaux et de syndicats pour freiner cette expansion coûteuse pour la collectivité, sachant qu'aucune de ces entités n'a l'obligation, ni les moyens d'éduquer.

**Réponse :**

Madame GUILHOU répondra à cette question en cours de réunion.

CQ : Nettoyer le poutour du Parc Lano.

## SECURITE

*Luc Larose, fait le bilan de l'action menée par le service du département de la sécurité sur la saison ainsi que sur la période du 1<sup>er</sup> septembre à nos jours détaillé ci-dessous.*

### Etat des verbalisations dans ce quartier :

- Domaine « Code de la route » : 35
- Domaine « Troubles à l'ordre public » : 27
- Domaine « Délinquance de voie publique » : 29
- Domaine « Divers » : 68
- Domaine « Interpellation » : 4
- Domaine « environnement » : 50

## B) GRANDS TRAVAUX :

### **AMÉNAGEMENT DE LA FLÂNERIE**

#### **Une première phase : partie basse**

Ce périmètre débute de la rue de la Flânerie jusqu'à l'allée des Acadiens, il sera concerné par les travaux d'aménagement à compter du 20 octobre 2024.

Une première phase de déconstruction des espaces occupés du domaine public sera réalisée courant octobre.

Les travaux de mise en conformité des réseaux seront entrepris jusqu'au mois de décembre.

Les travaux de revêtements et de serrureries permettant l'accroche des enseignes et le mobilier d'éclairage seront réalisés à l'avancement des travaux réseaux.

Cette phase se réalisera du 20 octobre 2024 à fin mars 2025.

### **BOULODROME**

Les travaux vont débuter au 18 novembre pour une restitution avant les fêtes de fin d'année. Une reprise des revêtements de surface, de l'éclairage, et aménagement paysager sont au programme.

### **CHEMIN DE LA CAUSSE À NOTRE-DAME**

Les travaux d'alignement vont débuter au mois de décembre. Ils vont consister à positionner la nouvelle emprise de voirie et déplacer les clôtures.

### **RÉHABILITATION DE LA PROMENADE-TRAVAUX EN COURS**

Rappel du programme :

Le projet prévoit la requalification de la rue du 4 Septembre, rue Richelieu et rue J.J. Rousseau, sur près de 20 000 m<sup>2</sup>.

La mise en conformité et le renforcement de l'ensemble des réseaux humides et secs. L'effacement ou la mise en discrétion des réseaux aériens.

Le réaménagement qualitatif des surfaces par l'emploi de matériaux basalte, calcaire et bétons architecturaux.

La création de larges espaces végétalisés.

Le renouvellement du mobilier d'éclairage public.

La piétonisation de la majeure partie des espaces requalifiés.

**La création d'un parking souterrain. Près de 80 places sur 3000 m<sup>2</sup> environ (rampes et accès piétons compris) dont places 2 roues et bornes rechargeables.**

Avancement des travaux "rue du 4 septembre" :  
Démarrage des travaux en novembre 2022.

**Travaux réalisés à ce jour : livraison de zone sud (rue du 4 septembre et la rue JJ Rousseau) 7000 m<sup>2</sup> réalisés.**

Sur la zone nord :

**-Fouilles archéologiques préventives (attente du rapport) 3000 m<sup>2</sup>**

**Travaux à venir :**

Octobre 2024

Aménagement provisoire sur la rue Richelieu afin de libérer l'espace de travail pour la réalisation de l'emprise chantier du parking souterrain.

Novembre 2024

Notification du marché travaux du parking (14 lots), préparation chantier du parking, installation base de vie, clôtures, études d'exécutions par les entreprises.

Décembre 2024

Démarrage terrassements du parking (environ 15 000 m<sup>3</sup>).

**Livraison du parking et des aménagements de surfaces sur la zone nord de la rue du 4 septembre : décembre 2025.**

CQ : Souhait de rajouter des rampes.

### **AVENUE DE SAINT VINCENT**

Les travaux d'aménagement de l'avenue de St-Vincent ont débuté en octobre 2023. Ce projet comprend l'aménagement d'une voie douce, alternative au quai du Commandant Méric.

Il s'inscrit dans les emprises existantes (12 m à 8,50 m) sur 1200 ml, le profil de voirie avec une bande d'espaces verts, d'une voie verte de 3 m de large séparée de la chaussée par une bordure, d'une voie à double sens de 6 m de large et d'un trottoir de 1,50 à 2 m. Dans les tronçons les plus étroits, la circulation sera gérée en espace partagé.

Les carrefours surélevés permettent de réduire la vitesse, ils participent également à l'agrément du projet comme espaces de respiration.

Les nouveaux revêtements faciliteront la circulation des cyclistes et des piétons, notamment les PMR et les poussettes.

Les espaces verts et le revêtement drainant de la voie verte permettront de réduire la surface au sol imperméabilisée et amélioreront le volume des eaux de ruissellement évacuées lors d'épisodes pluvieux intenses.

Enfin, un éclairage renouvelé sera dynamique et permettra de jouer sur les ambiances et autorisera des baisses de consommation.

Le phasage des travaux :

**Phase 1**

- Octobre 2023 Démarrage des travaux, Démolition, pose des bordures, enfouissement du réseau d'éclairage (1km)
- Avril / mai : Pose des mâts d'éclairage
- Mai 2024 : Réalisation des enrobés.

Réalisation des plateaux traversants

- Juin 2024 Réalisation des espaces verts
- D'avril 2024 à novembre 2024 Travaux réseaux particuliers suite aux conventions particuliers Télécom/fibre et EDF

**Phase 2**

- Janvier /mai 2025 : Aménagement de la rue Beaulieu au front de mer.

Le coût estimé des travaux se porte à **2 000 000 €**.

**NOUVELLE SALLE DES FÊTES**

**1/ Objet :**

L'aménagement de l'îlot Brescou en cœur de Ville, a nécessité la démolition de l'emblématique « Salle des Fêtes ».

En remplacement de celle-ci, une nouvelle salle est en cours de construction. Elle se situe au niveau de l'entrée du complexe sportif des sept fonts.

Sa surface d'exploitation sera de 1 900 m<sup>2</sup> environ avec :

- 600 m<sup>2</sup> de salle pouvant accueillir jusqu'à 1200 personnes.
- 200 m<sup>2</sup> de scène.
- 2 grandes salles de réception de 100 m<sup>2</sup> chacune.
- 200 m<sup>2</sup> de loges et de locaux techniques.

Cette construction s'inscrit dans un respect de Haute Qualité Environnementale, par la mise en place de techniques préservant toutes les ressources naturelles.

Les travaux ont démarré au premier trimestre et la livraison est prévue pour le 2<sup>e</sup> trimestre 2025.

L'avancement des travaux à ce jour est de 80% sur le gros œuvre.

***Pose de la charpente en bois cette semaine.***

**NOUVEAUX PROJETS PHOTOVOLTAIQUES (CIT, ECHASSES BLANCHES, GOLF)**

Dans le cadre de la politique de transition énergétique engagée, depuis plusieurs années, par la commune de nouveaux projets photovoltaïques sont à l'étude pour équiper les sites suivants :

- Création d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'Hôtel de Ville : l'énergie produite sera utilisée pour l'autoconsommation des bâtiments de Mirabel,
- Création d'ombrières photovoltaïques sur le futur parking de la nouvelle salle des fêtes : l'énergie produite sera réinjectée dans le réseau d'ENEDIS,
- Création d'une centrale photovoltaïque sur la toiture de la nouvelle salle des fêtes : l'énergie produite sera utilisée pour l'autoconsommation du bâtiment,
- Création d'ombrières photovoltaïques sur le parking Jean Roger : l'énergie produite sera réinjectée dans le réseau d'ENEDIS.

### **POINT SUR L'AMÉNAGEMENT DES ÉCHANGEURS/DOUBLEMENT DE LA RD.612**

Le Département a engagé depuis de nombreux mois les études de maîtrise d'œuvre relatives au contournement de la ville d'Agde.

Dans la logique de ce futur projet, le Conseil Départemental a initié une restructuration paysagère des échangeurs de la Tamarissière, de Guiraudette et de Rochelongue.

Il s'agit d'un préambule à la mise en œuvre du projet global de raccordement de la ville d'Agde à l'autoroute, qui va consister en la mise en 2x2 voies de la route départementale 612 entre le péage autoroutier de Bessan et l'échangeur "Cap d'Agde", au pied du Mont Saint-Loup.

Cette réalisation permettra de faciliter, l'accès à notre ville. Dès à présent, la restructuration de la portion entre l'échangeur de Guiraudette et celui du Cap d'Agde, d'une longueur de 2 km sur une emprise moyenne de 35 m, est anticipée avec une enquête publique qui sera organisée cette fin d'année.

Il s'inscrit ainsi positivement dans la mise en œuvre d'une logique urbaine de réorganisation des déplacements et d'amélioration de leur fluidité.

### **PPI VOIRIE ET MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL SUIVI ÉTAT DES VOIRIES ET TROTTOIRS**

#### **Des investissements majeurs sur la voirie communale**

#### **Réfection de 50 kilomètres en 3 ans**

Agde dispose d'un réseau routier avec plus de 200 km de voiries dont, certaines très fréquentées et donc dégradées.

La Municipalité a décidé d'accroître sa capacité d'investissement en doublant les crédits consacrés chaque année à l'entretien de son réseau. En 2024, 2025 et 2026, un programme d'investissement annuel de 3 millions d'euros va ainsi être mis en œuvre permettant la reprise de 50 km de voirie.

Ce niveau d'investissement sera réparti sur les 3 îlots de la commune. Un diagnostic complet a été réalisé afin de hiérarchiser l'état des infrastructures voiries / réseaux et d'optimiser les choix techniques et le coût des travaux.

Le choix de prioriser certaines voies a été dicté par le niveau de fréquentation, la desserte des équipements publics, des services et des commerces. Une attention particulière sera portée sur le paysage associé à ces voies. Ainsi le mobilier urbain, l'éclairage public, les espaces verts et la signalisation seront considérés.

Sur Agde, les opérations d'entretien seront réparties sur les voies secondaires et trottoirs. Sur le Cap d'Agde, l'investissement se portera sur les axes majeurs notamment les voiries périphériques au port. Sur le Grau d'Agde, c'est l'ensemble des voiries du cœur historique qui bénéficiera d'un investissement conséquent.

### **Etude des stationnements**

Afin de favoriser l'accessibilité aux commerces du Cœur de Ville et limiter la présence de véhicules ventouses, il a été décidé de règlementer le stationnement des véhicules motorisés dans plusieurs rues commerçantes : le carrefour des Maréchaux, le quai du Chapitre, le quai Commandant Mages, le parking de la Consigne, la partie haute de la rue de la République, la rue Kleber, la rue Ernest Renan, la rue Brescou, et le boulevard du Monaco. Dans ces secteurs, 70% des 190 places existantes seront à durée limitée entre 8h et 18h. Ainsi, il sera plus facile pour une personne souhaitant se rendre en ville en voiture de stationner à proximité des commerces.

Des parkings longues durées seront mis en service sur le parking Jean Roger, le futur parking de la Promenade, le parking de la Calade, et le futur parking Victor Hugo, offrant 2h de stationnement gratuit sur 375 places.

Afin de favoriser les modes de déplacements doux, 65 places de stationnements vélos seront ajoutées aux 133 places existantes.

Au total, il y aura donc à l'intérieur de ce périmètre 416 places gratuites sans limite de durée, 133 places gratuites avec limite de durée, 375 places gratuites pendant 2h (puis payantes au-delà), et 198 places pour vélos.

Les 1 068 places existantes aux abords immédiats du périmètre garderont leur mode de fonctionnement actuel, à savoir gratuites, dont certaines à durée limitée (15 ou 30 minutes).

### **Entrée Agde route de Vias**

Faisant suite à la suppression du passage à niveau sur la route de Bessan, et en attendant les travaux d'aménagement définitifs du Carrefour des Maréchaux, ainsi que du Pôle d'Échanges Multimodal, la route de Vias va être réaménagée entre le rond-point de l'Ordre National du Mérite et le quai commandant Réveille. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont en cours, le nouvel éclairage public a été posé et les anciens poteaux en béton et en bois seront déposés courant octobre. Mi-octobre, les travaux de voirie pourront débuter pour une durée d'environ 5 semaines. L'aménagement permettra de sécuriser tous les flux avec une chaussée à double sens, un trottoir côté nord et une voie verte côté sud. A terme, cette voie verte sera raccordée au projet du département visant à raccorder Agde et Vias avec une piste cyclable. Un carrefour provisoire sera réalisé au niveau de la rue de la Digue pour permettre de réaliser le PEM tout en préservant l'accès à la gare et aux riverains.

#### Présents :

S FREY, L BENTAJOU, S VIALE, C GUILHOU, D SAIGNES, M SABLAIROLES, L DUBOIS, L LAROSE, S FRANCES, J LANGLET, C MANCEAU, D MASELLA.

#### Comité de quartier :

#### Présents :

ANTAL G, BESSIERE J, DELAGE M, DEVAUX C, FESQUET S, GEOFFROY, JACOBS T, MATELOT JM, SEGURA C, VIGNERON L, VIVOT E.

#### Absents excusés :

CHOUVEL J, PROST V.,

#### Absents non excusés :

BERNADOU H, IUNG O, OLIVARD J, THOMAS A.